

Adresse du comité révolutionnaire du district de Millau (Aveyron),
lors de la séance du 10 frimaire an III (30 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire du district de Millau (Aveyron), lors de la séance du 10 frimaire an III (30 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 341;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19954_t1_0341_0000_7

Fichier pdf généré le 15/07/2019

attestations n'ont pas été plus longtemps nécessaires.

Continués, dignes législateurs, d'être terribles envers les conspirateurs, comme nos armées le sont envers les despotes coalisés; mais ne vous lassés pas de répandre un baume constant dans les playes profondes qu'un interrègne affreux a faites à la France.

Au milieu des succès de la patrie, la liberté et l'égalité ne s'alimentent que de la confiance publique et vous en êtes le foyer.

Nous jurons, par nos droits recouverts, d'être toujours unis à la Convention. Nous jurons, par le zèle qui nous porta contre les rebelles de la Lozère et de Rhône-et-Loire, par les maux dont nous avons subi la rude épreuve, enfin par tout ce qui nous avons de plus cher, d'être toujours soumis à la voix des magistrats du peuple, d'aimer et de défendre les lois, et de vous faire, s'il le faut, un rempart de nos corps contre les dominateurs de toute espèce.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 62 signatures.

24

Les citoyens de la commune de Vallon-sur-Ardèche [Ardèche]^a; **les membres composant le comité révolutionnaire du district de Millau**, département de l'Aveyron^b; **les citoyens composant la société populaire de Saint-Omer** [Pas-de-Calais]^c; **les administrateurs du district de Bapaume**, département du Pas-de-Calais^d; **les administrateurs du directoire du département de la Meuse**^e; **les citoyens réunis en société populaire aux ci-devant Ursuline de Tonnerre** [Yonne]^f; **le conseil-général de la commune de Saint-Pol**, département du Pas-de-Calais^g, **présentent des adresses de félicitation et adhésion aux principes et aux mesures adoptés par le gouvernement.**

La Convention nationale décrète la mention honorable de ces différentes adresses et leur insertion au bulletin de correspondance (61).

a

[Les citoyens de la commune de Vallon-sur-Ardèche à la Convention nationale, Vallon-sur-Ardèche, s.d.] (62)

Représentants du peuple français,

Votre adresse aux français a été lue dans nos campagnes avec attendrissement. Nos âmes se sont agrandies et nous voyons enfin nos plus chères espérances s'accomplir... oui. Tandis que sous l'exécrable système de brigandage et d'assas-

sinats, le sol de la liberté et de la générosité n'offrait plus que le tableau hideux de la scélératesse en action, et que les échos épouvantés ne répétaient que les cris horribles de la fureur et de l'effroi. Pères du Peuple! Nous avons espéré en la vertu, nos regards ont toujours demeuré fixés vers vous, ils n'ont point été déçus. Ah!... notre patrie adorée jouira et de la liberté, de l'égalité, du bonheur et ce sera votre ouvrage immortel.

La municipalité de Vallon-sur-Ardèche, district du Tanargue, département de l'Ardèche.

*Signé, PESSHAIRE, maire
et 11 autres signatures.*

b

[Le comité révolutionnaire du district de Millau à la Convention nationale, Millau, le 18 brumaire an III] (63)

Mandataires du peuple,

Lorsqu'aux attentats de l'injustice et de la violence, on oppose les vérités morales et politiques qui font le bonheur des peuples libres, on a droit à l'estime et à la reconnaissance individuelle. Les cris mille fois répétés de *Vive la Convention, Vive la République*; se font entendre des rives de la Seine aux bords de la Vistule. Ce langage ravissant, qui fait le désespoir du Lion britannique, élève les Français au-dessus d'eux-mêmes, et vous ouvre le chemin qui conduit à la gloire. Continuez, citoyen représentant, de marcher sur les traces des philosophes de l'Antiquité: souvenez-vous, sur-tout, que, plus vous étendez l'emprise des Lumières, plus la prospérité bénira vos travaux. C'est en vous seuls (malheur à celui qui l'ignore) que réside l'espoir d'une grande nation. Vous l'avez arrachée plusieurs fois au joug de la servitude; vous n'avez pas voulu qu'elle rampât, tout récemment, sous les pieds des triumvirs; enfin, vous n'avez élevé un mur de séparation entre le vice et la vertu, que pour mieux déraciner les germes de l'ambition et de l'avarice. Grâce vous soient rendues, mandataires du peuple, puisque tant de bienfaits deviennent votre ouvrage! Mais, pour qu'il soit durable, il importe, citoyens législateurs, de régulariser au milieu de vos triomphes, un gouvernement fondé sur des lois sages, couverts de leur égide. Nous pourrions alors nous flatter d'avoir une patrie. Nous se serons point, à la vérité des demi-dieux, tels qu'on en trouve à la cour des tyrans; mais nous serons des hommes, et ce beau titre, joint à celui de citoyens, est capable d'inspirer, même à nos ennemis, la terreur du respect.

Les membres du comité révolutionnaire du district de Millau.

*Signé, MAYNIALS, président
et 11 autres signatures.*

(61) P.-V., L, 207-208.

(62) C 328 (1), pl. 1448, p. 7.

(63) C 328 (1), pl. 1448, p. 5.